

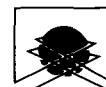
# **MAIS ENTREZ DONC !**

## **Les entrepreneurs touristiques et le pouvoir au Ladakh (Inde)**

*(Note de recherche)*

**Jean Michaud**

---



La quantité de publications générées par l'étude du tourisme depuis trente ans, et concernant plus particulièrement le tiers monde, est énorme, de l'ordre de plusieurs milliers de titres (Jafari 1979; Baretje 1980; Mann 1985a, 1985b). De ce nombre, c'est manifestement un certain regard sur la question, celui de la rentabilité économique dans l'optique du capitalisme, qui a pris la part du lion. En effet, la majorité des auteurs publiés se situent résolument à l'intérieur d'une approche qui promeut l'expansion de l'industrie du tourisme. Lorsque ce discours s'adresse à un large public, comme dans les publications onusiennes, il adopte le langage du progrès : exportation de devises fortes vers le tiers monde, rééquilibrage de la dette extérieure, développement d'infrastructures, modernisation des mentalités. Si la publication est plus spécialisée et vise un public restreint, souvent des investisseurs, on évoque alors la rentabilité économique imposante, le peu de capital initial nécessaire, les bas salaires et les conditions favorables fournies par les dirigeants des pays d'accueil. En marge de cette promotion à peine déguisée, cependant, la recherche sociale s'est intéressée au phénomène touristique en tant qu'objet de recherche, et un nombre croissant d'études présentent des analyses plus critiques des impacts socio-économiques de cette activité (Britton 1982; Høivik et Heidberg 1980; Lanfant 1980).

La manifestation la plus visible du développement touristique au niveau local est sa cristallisation en entreprises d'accueil, de services et de vente. Pour décrire globalement ce niveau dans la mouvance du courant d'analyse critique que nous venons d'évoquer, des chercheurs s'affairèrent à développer, dans le champ de la micro-économique, un modèle théorique qui prendrait en compte à la fois le modèle économique admis et le contexte spécifique de son implantation. Un large consensus s'est ainsi créé autour d'une conception dualiste de l'économie élaborée et largement diffusée par le Bureau international du travail depuis 1972 (B.I.T. 1972; Hart 1973).

Cette conception divise la sphère économique dans un lieu donné en deux secteurs qualifiés de formel et d'informel (M.E. Smith 1989). Brièvement, le premier secteur regroupe les entreprises officiellement répertoriées : elles ont une licence et sont enregistrées aux fins de la taxation et elles sont admissibles aux subventions gouvernementales. À l'opposé, les entreprises du secteur informel